

L'AGCS: Un nouveau rendez-vous de résistance pour les mouvements sociaux

Alessandro Pelizzari¹, Lausanne

La campagne «Non au bradage mondial des services publics» qu'attac a lancé ensemble avec la Déclaration de Berne et les syndicats suisses² vise à mettre les services publics hors de portée de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En exigeant que l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), à l'ordre du jour lors de la conférence ministérielle au Qatar en novembre, soit reconsidéré, cette lutte représente un nouveau rendez-vous pour les mouvements sociaux engagés contre la mondialisation néolibérale.

Annoncé en fanfare, le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, dit «Cycle du millénaire» avait piteusement capoté en novembre 1999 à Seattle, lors de la conférence ministérielle de l'OMC. Mais cet échec n'a nullement empêché les pays membres de reprendre tout de suite les négociations. Ce qui se concocte actuellement à huis clos sur le commerce des services est très exactement ce qui avait été spectaculairement refusé à Seattle: la mainmise des sociétés transnationales (STN) sur de nouveaux secteurs et la marchandisation programmée des services publics, notamment des secteurs de la santé et de l'éducation.

Confronté aux critiques, Pascal Couchepin s'en est récemment défendu: L'AGCS, a-t-il dit, n'aurait aucune influence sur notre législation, car «tout Etat (...) a le droit de légiférer de manière autonome au chapitre des services»³. Peut-être le ministre a-t-il voulu simplement dire que le processus de libéralisation est tellement avancé déjà en Suisse que la législation continuera à être modifiée pour satisfaire les exigences des grands groupes industriels et financiers, que l'AGCS soit adopté ou non...

Regardons de plus près: établi en 1994, l'AGCS fut le premier accord multilatéral à être conclu sur l'ensemble des services, couvrant des secteurs comme l'environnement, la culture, les ressources naturelles, l'eau potable, la santé, l'éducation, la sécurité sociale, entre autres. Lors de sa ratification, les Etats signataires s'étaient engagés à le renégocier en l'an 2000. A l'inverse des autres accords de l'OMC, l'AGCS ne s'applique pas uniquement au commerce. Les services sont produits là où ils sont fournis, c'est-à-dire pour l'essentiel localement. Ils relèvent donc moins d'une logique d'exportation que d'investissement sur place. Comme le souligne le secrétariat de l'OMC, «l'AGCS est (...) le premier accord multilatéral sur les investissements car il ne couvre pas uniquement le commerce transfrontalier, mais toutes les formes possibles de fourniture de services, y compris le droit d'établir une présence commerciale sur le marché d'exportation.»⁴ Ce qui est en cause ici est donc moins la suppression de droits de douane que l'application généralisée des principes garantissant la «liberté d'investir».

Retour sur la question de l'investissement

Il est important de s'attarder quelque peu sur la notion d'investissement qui avait déjà été au centre des préoccupations de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), échoué en 1998 après une importante campagne citoyenne⁵. Dans le domaine économique, le terme est utilisé couramment dans un sens très favorable. Encore récemment, Klaus Schwab, le directeur du World Economic Forum de Davos, ne prétendait-il pas que «lors des trente dernières années, 100 millions

de personnes ont dépassé le seuil de pauvreté grâce aux multinationales qui ont investi dans les fabriques, en créant des emplois, en soutenant les familles, etc.»⁶ Ne faut-il donc pas tout faire pour encourager l'investissement? Répondons par un simple rappel: les STN ne sont pas créateurs d'emploi. Bien au contraire, les quatre cinquièmes des investissements directs à l'étranger ne créent aucun emploi car ils correspondent à des fusions ou des rachats d'entreprises existantes. Ainsi «investissement» signifie en réalité concentration accrue des très grandes firmes sur les différents marchés.

Mais l'investissement soulève aussi des questions relatives à la propriété du capital de l'entreprise, liées au comportement des STN à l'égard de leurs salariés, mais aussi à l'égard de l'environnement naturel et social dans lequel l'entreprise s'installe. Aujourd'hui, l'investissement, mais plus encore le placement financier, sont devenus moins des opérations visant à créer des richesses qu'une manière de les approprier et de les transférer au bénéfice de certaines catégories sociales concentrées dans un petit nombre de pays.

L'AGCS: enjeux et risques

Ainsi, en renégociant l'AGCS dans le sens d'une législation internationale sur l'investissement, ce sont les conditions d'une emprise sociale globale que les intérêts économiques les plus puissants au monde cherchent à établir pour eux-mêmes:

- En imposant de nouvelles et sévères contraintes à la capacité des gouvernements à maintenir ou à créer des normes – du droit du travail à la protection de l'environnement en passant par les droits syndicaux dans les pays concernés – à travers une extension de l'article IV de l'AGCS sur les «réglementations intérieures». Il suffira, pour qu'une entreprise puisse porter plainte contre un Etat, qu'une mesure gouvernementale soit considérée «plus rigoureuse qu'il n'est nécessaire».

- En restreignant l'utilisation de fonds gouvernementaux pour les services publics. Les nouvelles négociations cherchent à éteindre le principe relatif au «traitement national» dans le sens d'obtenir que les subventions publiques allouées aux services publics soient directement disponibles pour des entreprises privées de services.

- En accélérant le processus visant à donner aux investisseurs étrangers un accès garanti au marché national. Cela garantirait aux STN l'accès rapide et irréversible à des marchés, notamment dans les pays du Sud.

Les secteurs particulièrement visés par les négociations sont notamment les branches du secteur public dans lesquelles on enregistre aujourd'hui une nette augmentation de la demande sociale. Depuis quelques décennies déjà, les investissements se dirigent principalement vers les secteurs des services. La moitié du total des investissements directs à l'étranger se fait aujourd'hui dans ces secteurs. Dans ce cadre, la santé et l'éducation sont en train de se révéler comme les plus lucratifs de tous les services. La santé est considéré comme un marché annuel de 3'500 milliards de dollars dans le monde, l'éducation représentant 2'000 milliards.

En matière d'éducation, les investisseurs visent essentiellement certains secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle continue. Les enjeux sont ici multiples: l'apparition d'une offre mondiale de formation conduit à marginaliser les systèmes publics d'éducation nationaux et de faire pression en faveur d'une définition internationale des diplômes sous l'emprise des éditeurs de produits multimédias, des concepteurs et fournisseurs de services en ligne ou de télé-enseignements, des opérateurs de télécommunications, des entreprises informatiques.

Dans le secteur de la santé, une part considérable des dépenses de santé est liée traditionnellement aux médicaments. L'industrie pharmaceutique est

un des secteurs d'activité qui connaît à la fois une vive croissance et une rentabilité fabuleuse, profitant d'un système de prix à la fois très coûteux pour les populations des pays riches et particulièrement scandaleux dans la mesure où il ferme l'accès au traitement dans les pays pauvres.

Toutefois, dans ces secteurs, le mouvement des capitaux est (encore) entravé par de nombreuses législations nationales contraignantes. C'est pourquoi les grands groupes de services s'emploient activement pour promouvoir leur libéralisation, en constituant notamment l'un des *lobbies* le plus actifs au cours des négociations de l'AGCS - la *Coalition of Service Industries*.

Des négociations insérées dans des rapports de force

Pour Pascal Couchepin, il n'y a cependant pas de raison de s'inquiéter: les gouvernements, explique-t-il, peuvent choisir quel secteur ils sont prêts à soumettre aux règles de l'AGCS. Or, des négociations ne se font jamais dans un vase clos, exempt de rapports de force: dans les négociations précédentes, les Etats les plus intéressés à trouver de nouveaux marchés ont usé de toutes les tactiques pour imposer aux pays pauvres les secteurs qu'ils devaient ouvrir au marché international. C'est d'ailleurs la position officielle de la délégation suisse, pour laquelle «aucun secteur ne doit être exclu a priori des négociations»⁷.

Mais l'AGCS concerne aussi et surtout les pays riches: plus de 85% de l'investissement direct proviennent des pays de l'OCDE, mais 80 % s'y dirigent également⁸. C'est là que les grands groupes font l'essentiel de leurs profits, et c'est là qu'ils veulent avoir les mains totalement libres. Là aussi, l'OMC cherche à dissoudre les craintes: en effet, l'article I.3 de l'accord en vigueur stipule que les prestations de service public fournies dans l'exercice du pouvoir gouvernemental, qui ne sont pas

fournies sur une base commerciale et ne se trouvent pas en concurrence avec d'autres fournisseurs de services, sont exclues de l'AGCS.

Or, la plupart des services publics sont depuis longtemps partiellement ouverts au marché, d'autant plus après deux décennies de politiques d'austérité. En effet, on a assisté un peu partout à une augmentation des frais supportés par les usagers et à la suppression du caractère universel de l'accès à certains services. Dans le secteur de la santé, par exemple, certaines prestations sont désormais réservées à ceux qui peuvent se les payer, tandis que les malades doivent participer au financement des services de santé en assumant eux-mêmes une partie des frais de leurs traitements. Ce sous-financement des services publics n'est d'ailleurs que l'autre face des profits réalisés par les grandes entreprises ces dernières années et de l'enrichissement d'une minorité de privilégiés qui n'ont fait que profiter d'allègements fiscaux massifs.⁹

Ces dernières remarques soulignent l'importance de lier le combat contre l'AGCS aux luttes contre les relais de cette politique néolibérale dans nos pays. Ainsi, dans l'Union européenne, sous le drapeau du marché unique, on a libéralisé à tout va les télécoms, le secteur de l'énergie et les transports publics. En Suisse aussi, les politiques de libéralisation et de privatisation ont bien avancé ces dernières dix années. Ainsi, pour ne donner qu'un seul exemple, le plan de démantèlement du réseau postal, annoncé en début d'année, montre bien que des régions entières ne feront pas partie d'un «monde mondialisé» qui correspond aux projets des futurs investisseurs.¹⁰

Quel autre monde possible?

Dans nombre de pays du Sud, la population s'insurge contre ce développement, mais en Suisse aussi la résistance se manifeste. Dans les derniers mois, des protestations d'usagers et de

militants syndicaux ont eu lieu dans plusieurs régions de la Suisse, en particulier à l'occasion du démantèlement en cours du réseau postal. Cette mobilisation est indispensable pour créer le rapport de forces sans lequel le braquage des services publics ne saurait être arrêté.

La santé et l'éducation, mais aussi l'énergie, l'eau ou les transports ne sont pas des biens ordinaires; ils répondent à des besoins sociaux essentiels de la population dont la satisfaction doit être garantie collectivement et ne saurait être soumise à des intérêts privés. Ainsi, les enjeux sont politiques autant qu'économiques et demandent une réponse politique: suffit-il de tenter d'aménager les règles d'un système aux implications désastreuses pour l'ensemble des populations du globe – en proposant, par exemple, simplement des amendements à l'AGCS? Une action qui se situerait uniquement à ce niveau serait pour le moins fortement limitée par la concentration et la centralisation de pouvoirs financiers, industriels et commerciaux cristallisée dans les STN et face à la très grande force institutionnelle que l'OMC tire de compétences juridictionnelles uniques. N'est-il dès lors pas urgent d'ouvrir à nouveau le débat sur les contours que devrait prendre une société capable de mettre l'ensemble des ressources productives du monde au service des besoins et des aspirations de la majorité des habitants de la planète?

Voilà des questions à poser le 10 novembre, où nous serons des milliers à manifester de manière pacifique mais déterminée à Genève, siège de l'OMC, lors de l'ouverture des négociations à Qatar.

¹ Sociologue; membre du secrétariat d'attac Suisse.

² www.attac.org/suisse/campagnes/agcs

³ Communiqué de P. Couchepin du 31 juillet 2001 en réaction à la campagne contre l'AGCS.

⁴ Cité dans la brochure de la Déclaration de Berne, **OMC: Au service de quel monde?**, 2001.

⁵ Voir l'Observatoire de la mondialisation, **Lumière sur l'AMI**, Paris, L'esprit frappeur, 1998.

⁶ **Libération**, 30 juillet 2001.

⁷ docson-

line.wto.org/GEN_viewerwindow.asp?D:/DDF_DOCUMENTS/T/S/CSS/W16.DOC.HTM

⁸ **Neue Zürcher Zeitung**, 3 août 2001.

⁹ Pour une critique de cette évolution, voir Alessandro Pelizzari, **Die Ökonomisierung des Politischen**, Konstanz, UVK-Raisons d'Agir, 2001.

¹⁰ Voir aussi la brochure d'attac Suisse "Du service public au service marchand", à commander à l'adresse vaud@attac.org.